

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <b>Intitulé de l'UE</b> | <b>Aménagement du territoire</b>  |
| <b>Section(s)</b>       | - (2 ECTS) Master en Sciences de l'Ingénieur industriel / orientation Construction / Cycle 2 Bloc 2 option Énergie et Environnement |

| Responsable(s)  | Heures | Période |
|-----------------|--------|---------|
| Mickaël MERCIER | 15     | Quad 1  |

| Activités d'apprentissage                          | Heures | Enseignant(s)   |
|--|--------|-----------------|
| Le CoDT  | 12h    | Mickaël MERCIER |
| Les portails cartographiques de la Région wallonne | 3h     | Mickaël MERCIER |

| Prérequis | Corequis |
|-----------|----------|
|           |          |

| Répartition des heures   |
|--|
| Le CoDT : 12h de théorie   |
| Les portails cartographiques de la Région wallonne : 3h de travaux |

| Langue d'enseignement   |
|---|
| Le CoDT : Français  |
| Les portails cartographiques de la Région wallonne : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|---|
|   |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES      |
|---|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
|   |

| Objectifs de développement durable   |
|--|
|  <p><b>Education de qualité</b><br/>Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des</li> </ul> |

compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



### Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Analyser (Taxonomie de Bloom):

- Reconnaître les sous-entendus.
- Identifier les parties constituantes d'un tout pour en distinguer les idées et apporter une réponse juste et complète.

### Contenu de l'AA Le CoDT

#### PARTIE I CONTEXTE HISTORIQUE

- Naissance et développement de la ville industrielle
- L'urbanisme d'après-guerre
- Histoire du droit de l'urbanisme en Belgique

#### PARTIE II AMENAGEMENT NORMATIF

- Composition du CoDT
- Outils d'aménagement

#### PARTIE III LES PERMIS

- Les certificats d'urbanisme
- Le permis d'urbanisme
- Les actes et travaux de minime importance
- Les permis d'urbanisation

### Contenu de l'AA Les portails cartographiques de la Région wallonne

Sur base de terrains choisis par les élèves, recherches des informations cartographiques (sur internet) nécessaires à la complétude de la partie administrative d'une demande de permis d'urbanisation (pour les géomètres) ou d'urbanisme d'impact limité, sans architecte (pour les EE).

Les principaux portails consultés sont (mots-clés) :

- Webgis
- Cadgis (cadastre)
- Walonmap
- SPGE
- BDES

### Méthodes d'enseignement

**Le CoDT** : cours magistral, approche déductive, étude de cas

**Les portails cartographiques de la Région wallonne** : cours magistral, approche par projets, utilisation de logiciels

### Supports

**Le CoDT** : syllabus

**Les portails cartographiques de la Région wallonne** : activités sur eCampus, Recherches cartographiques par internet

**Ressources bibliographiques de l'AA Le CoDT**

Le CoDT

**Ressources bibliographiques de l'AA Les portails cartographiques de la Région wallonne**

Internet

**Évaluations et pondérations**

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Évaluation</b>             | Note globale à l'UE   |
| <b>Langue(s) d'évaluation</b> | Français  |
| <b>Méthode d'évaluation</b>   | <p><b>AA: "Urbanisme: théorie" - pondération 70%</b><br/>Examen écrit basé sur des cas concrets à expliquer.</p> <p>Pour cet examen seuls de nouveaux exemplaires du CoDt seront à disposition. L'étudiant aura également droit à une seule feuille manuscrite préparée par ses soins pour s'y retrouver plus rapidement dans le CoDT. L'écriture sera "normale"; Il ne s'agira nullement d'un condensé de fiches "aide mémoire" photocopiées en petit pour tenir sur une feuille.</p> <p><b>AA: "Permis d'urbanisme : applications" - pondération 30% - non jouable en 2e session</b><br/>Rapport à remettre au plus tard à la date indiquée dans les consignes.</p> <p>La note finale obtenue à l'UE sera calculée sur base d'une moyenne arithmétique suivant la pondération mentionnée ci-dessus.</p> |

**Report de note d'une année à l'autre pour l'AA réussie en cas d'échec à l'UE**Le CoDT : **non**Les portails cartographiques de la Région wallonne : **non**Année académique : **2024 - 2025**